

DELIBERATION N° 88/06-17 – ENQUETE PUBLIQUE/RETROCESSION DES VOIRIES LES COTEAUX DE SAINT-BLAINE

Monsieur KIELISZEK, Adjoint au Maire chargé de la voirie, informe l'Assemblée de la demande de la S.N.A., relative à l'intégration dans le domaine communal des voies du lotissement les Coteaux de Saint-Blaine.

Le dossier présenté étant favorable au classement sollicité, il convient de prendre les mesures permettant de mener à son terme l'enquête publique administrative concernant cette affaire.

*LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :*

- de désigner Monsieur LELIEVRE, Maire de HOUEMONT, Commissaire Enquêteur,*
- de demander à Monsieur le Maire de prendre un arrêté municipal fixant les modalités d'enquête,*
- de demander à Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures de publicité nécessaires conformément aux textes en vigueur.*